

Émissions financées des portefeuilles de placements

Comprendre les risques climatiques dans le cadre de l'investissement durable

Les changements climatiques peuvent avoir une grande incidence sur les marchés financiers et le rendement des placements. Co-operators cherche à gérer les risques et les occasions d'investissement associés aux changements climatiques et à la transition vers une économie résiliente, à faible taux d'émission.

En 2014, Co-operators a été la première compagnie d'assurance canadienne à signer l'Engagement de Montréal sur le carbone (en anglais seulement), lancé dans le cadre des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies. Ce faisant, elle s'est engagée à mesurer et à divulguer l'empreinte carbone, ou les émissions financées, de ses portefeuilles de placements. Clôturé en 2023, l'Engagement de Montréal sur le carbone a atteint avec succès ses principaux objectifs et fait naître de nouvelles initiatives ayant un objectif similaire mais plus large, comme l'<u>Alliance des propriétaires d'actifs net-zéro (NZAOA), convoquée par les Nations Unies</u> (en anglais seulement).

En 2021, nous avons réaffirmé notre engagement à l'égard de l'action climatique en rejoignant la NZAOA, qui rassemble plus de 80 propriétaires d'actifs de 18 pays différents, administrant 9,5 billions de dollars américains d'actifs à l'appui de la transition climatique. La NZAOA s'est en effet engagée à investir dans des solutions climatiques et à agir pour la transition zéro émissions nettes des portefeuilles de placements d'ici 2050, tout en rendant compte de ses progrès tous les ans. Nous avons fait l'objet d'une étude de cas dans le <u>rapport d'activité de la NZAOA de 2023</u> (en anglais seulement), qui soulignait notre stratégie d'investissement d'impact et la forte proportion de nos actifs investis dans des solutions climatiques pour soutenir la transition climatique. Dans le cadre de cet engagement, nous nous sommes fixé comme but de réduire les émissions de carbone de 25 % d'ici la fin de 2025 et de 50 % d'ici 2030 (par rapport aux niveaux de 2020, notre année de référence). Nous reconnaissons que les investisseurs seuls ne peuvent pas aider les économies à atteindre les objectifs de zéro émissions nettes et que les responsables politiques, l'industrie et la société sont des parties prenantes essentielles dans ce processus. Grâce à ces engagements, nous voulons apporter notre contribution à la transition cruciale vers l'objectif de zéro émissions nettes.

Le fait de mesurer et de comprendre l'empreinte carbone et de mieux connaître les perspectives et les risques d'investissement liés aux changements climatiques cadre avec l'approche d'investissement actif adoptée par notre société de gestion de placements, Addenda Capital. Après avoir signé l'Engagement de Montréal sur le carbone en 2015, Addenda est devenue la première société de gestion de placements canadienne à divulguer l'empreinte carbone de l'ensemble de ses fonds d'actions. En 2021, Addenda s'est jointe à <u>l'initiative Net Zero Asset Managers</u> (en anglais seulement) et ses premiers objectifs ont été publiés en octobre 2022.

Reconnaissant que les méthodes de divulgation de l'empreinte carbone et la qualité des données divulguées évoluent constamment, Co-operators s'engage à suivre les pratiques exemplaires mondiales en matière de déclaration. En 2020, le Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) a publié la norme mondiale de comptabilisation et de déclaration des GES pour le secteur financier (en anglais seulement). Il s'agit d'une approche normalisée de comptabilisation et de déclaration des gaz à effet de serre (GES) pour les sociétés de services financiers. Nous avons commencé en 2020 à utiliser la méthodologie du PCAF pour calculer les émissions financées de nos portefeuilles d'actions et d'obligations de sociétés cotées en bourse. Cette méthodologie comprend une mesure de la qualité des données, que nous avons divulguée avec chacun de nos résultats de mesure des émissions financées. Elle souligne la qualité variable des données liées aux émissions de carbone par catégorie d'actifs (voir ci-après pour plus de précisions). Dans le cadre de notre engagement en faveur de pratiques exemplaires, les méthodes d'Addenda ont fait l'objet en 2023 d'un examen par une tierce partie indépendante. Les recommandations qui en découlent ont incité Addenda à recalculer les émissions de carbone du portefeuille de placements de Co-operators pour les années 2019, 2020, 2021 et 2022, de sorte à tenir compte des pratiques exemplaires et des données les plus récentes. Des précisions additionnelles sur ces nouveaux calculs sont données à la fin du présent document. Vous trouverez ci-dessous les résultats pour 2023 et les résultats recalculés pour 2019 à 2022.

Nos mesures d'émissions financées

Nous mesurons et suivons de près les émissions financées de nos placements en fonction de trois indicateurs :

- 1. Émissions financées : mesurent notre part des émissions absolues de GES¹ provenant de nos portefeuilles d'actions et d'obligations de sociétés cotées en bourse. Cet indicateur est exprimé en tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (éq. CO₂). Cette notion est souvent synonyme de celle d'émissions absolues.
- 2. Intensité des émissions financées : mesure les émissions financées normalisées en fonction de la valeur marchande de nos portefeuilles d'actions et d'obligations de sociétés cotées en bourse. Cet indicateur est exprimé en tonnes d'éq. CO₂ par million de dollars investi. Cette notion est souvent synonyme de celle d'intensité économique des émissions.
- 3. **Moyenne pondérée de l'intensité des émissions de carbone** : représente l'intensité moyenne des émissions de carbone (émissions par unité de ventes de l'entité émettrice) produites par nos placements. Elle révèle l'exposition du portefeuille aux sociétés générant une forte concentration d'émissions de carbone. Cet indicateur est exprimé en tonnes d'éq. CO₂ par million de dollars de ventes.

En 2015, nous avons commencé par communiquer les émissions financées de nos placements en actions cotées en bourse, puis en 2016, nous avons ajouté celles d'autres catégories d'actifs. De nouvelles catégories d'actifs seront incluses au fil du temps à mesure que les méthodologies sont développées.

Émissions financées

Au 31 décembre 2023, les portefeuilles d'actions et d'obligations de sociétés cotées en bourse de Co-operators étaient associés à 247 888 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (sources d'émissions des portées 1 et 2 seulement²). La note de qualité des données du PCAF au 31 décembre 2023 était de 2,2. À la suite des nouveaux calculs effectués, les émissions financées et l'intensité des émissions financées pour les années antérieures ont diminué. De plus amples renseignements sur les résultats rajustés sont donnés ci-après.

Nos émissions financées dépassent largement les émissions de nos propres activités, qui totalisaient 21 311 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone en 2023 (voir Notre empreinte carbone). Depuis 2020, Co-operators maintient un statut de carboneutralité grâce à des réductions internes, à des achats de certificats d'énergie renouvelable et à des achats de compensations carbone. Le fait que nos émissions financées soient plus de 11 fois supérieures à celles de nos activités souligne l'importance de notre approche à l'égard de l'investissement durable. Cette approche met l'accent sur l'intendance et la sensibilisation, et encourage les sociétés dans lesquelles nous investissons à gérer leurs risques climatiques et à réduire leurs émissions.

Émissions financées des portefeuilles de placements

Année	Émissions financées (en tonnes d'équivalent dioxyde de carbone)
2023	247 888
2022*	246 873
2021*	292 030
2020*	215 112
2019*	255 151

^{*} Résultats recalculés au moyen de la méthodologie actualisée

 $^{^1}$ Bien que l'on parle souvent de l'« empreinte carbone » d'un portefeuille, il s'agit dans les faits de mesurer les GES, qui comprennent autant le dioxyde de carbone (CO₂) que d'autres gaz comme le méthane (CH₄), l'oxyde nitreux (N₂O) et les gaz fluorés. L'expression « équivalent d'émissions de carbone » peut également remplacer le terme « GES ». Pour en savoir plus, consultez la page https://www.europarl.europa.eu/topics/fr/article/20230316STO77629/les-gaz-a-effet-de-serre-a-l-origine-du-rechauffement-climatique.

²PCAF (2020, p.19). The Global GHG Accounting and Reporting Standard for the Financial Industry. Première édition.

Intensité des émissions financées

Au 31 décembre 2023, les placements en actions et en obligations de sociétés cotées en bourse détenus par Co-operators avaient une intensité économique d'émission de 47,8 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone par million de dollars (canadiens) investi. Bien qu'après le retraitement, notre intensité soit supérieure de 6,7 % à notre année de référence (2020 – crise de COVID-19), elle a diminué par rapport aux années non pandémiques : elle a notamment fléchi de 6,8 % comparativement à 2022 et de 18,3 % par rapport à 2019. Le choix de l'année de référence a une grande incidence sur notre rendement relatif.

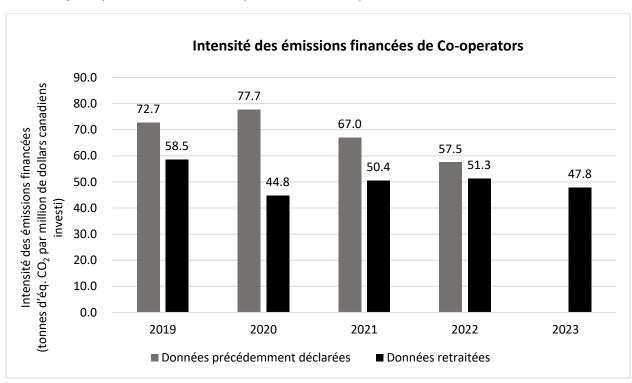


Rajustement des émissions financées pour les années 2019 à 2022

En 2023, la méthode de calcul des émissions financées de Co-operators a fait l'objet d'un examen par une tierce partie indépendante. Les recommandations qui en découlent ont incité Addenda à recalculer les émissions de carbone des portefeuilles de placements de Co-operators pour les années 2019, 2020, 2021 et 2022, de sorte à tenir compte des pratiques exemplaires et des données les plus récentes.

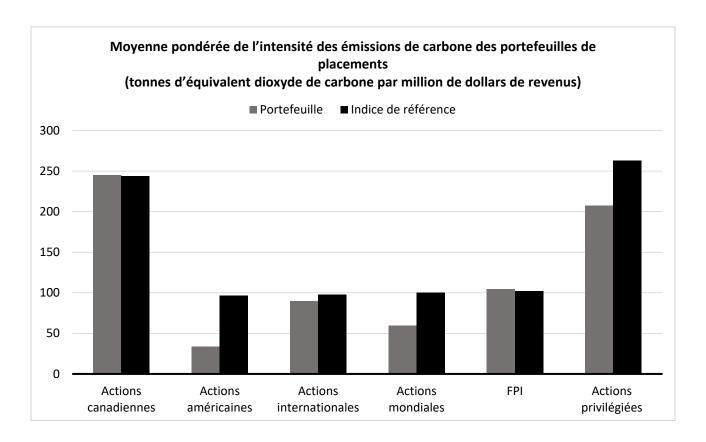
Les émissions de carbone rajustées sont moins élevées que celles déclarées précédemment, principalement en raison de la disponibilité et de la prise en compte d'un plus grand nombre d'estimations ou de données sur les émissions de carbone au niveau des sous-industries (plutôt que des industries) et des filiales (plutôt que des sociétés mères). Un autre facteur est le changement de la source des données financières qui a permis de fournir des données plus récentes sur les marchés, et ainsi de brosser un portrait plus fidèle des émissions de l'entreprise dans les rapports financiers.

Depuis 2023, les rapports sur les émissions de carbone, y compris pour l'année 2023, fournissent des données financières en date du 31 décembre, alors que les données sur les émissions de carbone communiquées par les entreprises datent souvent de l'année précédente voire, dans certains cas, de deux ans auparavant. Il faut aux entreprises plusieurs mois après la fin de l'année pour effectuer leurs calculs d'émissions de carbone et les fournisseurs de données ont ensuite besoin de temps pour intégrer ces données dans leurs systèmes. Pour les années 2019 à 2022, les résultats rajustés sont calculés à partir des données financières et des données sur les émissions de la même période, tandis que les résultats de 2023 sont calculés avec les données sur les émissions disponibles les plus récentes, d'où un problème de décalage temporel. C'est pourquoi les résultats pour 2023 et les résultats rajustés pour 2019 à 2022 ne sont pas directement comparables.



Moyenne pondérée de l'intensité des émissions de carbone

Le graphique plus bas illustre la moyenne pondérée de l'intensité des émissions de carbone de certains portefeuilles représentatifs des placements de Co-operators. Les émissions des portefeuilles d'actions canadiennes et de fiducies de placement immobilier (FPI) de Co-operators sont légèrement plus élevées en moyenne que l'indice de référence, tandis que la moyenne pondérée de l'intensité des émissions de carbone de nos autres portefeuilles est inférieure à l'indice de référence.



Méthodologie : Calcul de nos émissions financées

La façon de mesurer les émissions financées ne cesse d'évoluer, mais il existe toujours de nombreuses lacunes dans les données. Comme il a été mentionné précédemment, nous avons d'abord fondé nos calculs sur la norme du PCAF. Notre méthodologie, telle qu'elle est décrite ci-dessus, a fait l'objet d'un examen en 2023 afin de garantir l'application de pratiques exemplaires dans nos méthodes et notre sélection des sources de données. Dans un souci de transparence, nous présentons ci-après les principales sources de données, les hypothèses et les méthodes appliquées dans notre approche.

- 1. Sources de données :
 - a. Données sur les émissions de gaz à effet de serre déclarées et estimées provenant de MSCI ESG Research.
 - b. Données sur les marchés et les données fondamentales provenant de Bloomberg.
 - c. Données sur les indices provenant de MSCI et de S&P.
- 2. Les données sur les émissions de gaz à effet de serre sont celles de la fin 2022, et couvrent les portées 1 et 2. Pour améliorer la note de qualité de nos données, lorsque les points de données liés aux émissions n'étaient pas disponibles ou mentionnés par MSCI (p. ex. vérification par une tierce partie des émissions déclarées par une entreprise), nous avons cherché ces renseignements auprès de Bloomberg ou directement dans les bilans de développement durable des entreprises. Toutes les données financières, y compris la valeur de l'entreprise incluant les liquidités, le chiffre d'affaires et la rotation des actifs, proviennent de Bloomberg en date du 31 décembre 2023.
- 3. Catégories d'actifs couvertes : Les données couvrent les actions et les obligations de sociétés cotées en bourse, y compris nos actions canadiennes, américaines et internationales, ainsi que nos portefeuilles de FPI et d'actions privilégiées.
- 4. Analyse de nos portefeuilles : Pour différentes catégories d'actifs, des portefeuilles de placements représentatifs ont été sélectionnés afin de calculer la moyenne pondérée de l'intensité des émissions de carbone, car les mêmes stratégies d'investissement sont souvent utilisées pour de nombreux comptes. Le calcul des émissions financées tient compte des actifs investis à l'échelle du groupe de sociétés Co-operators.
- 5. Calculs des émissions financées :
 - a. Pour les sociétés dont les données sur les émissions sont déclarées ou estimées par MSCI ESG Research et dont la valeur d'entreprise incluant les liquidités provient de Bloomberg : nous avons utilisé les plus récentes émissions totales de portées 1 et 2 de chaque société, multipliées par le montant que Co-operators a investi dans la société en question, divisées par la valeur de cette dernière incluant les liquidités.
 - b. Pour les sociétés dont les données d'émissions déclarées ou estimées ne proviennent pas de MSCI ESG Research : nous avons estimé notre part des émissions financées de chaque société en multipliant l'intensité moyenne des émissions de carbone au niveau des sous-industries du système de classification GICS provenant de MSCI ESG Research et de Bloomberg, les ratios de rotation de l'actif au niveau des industries de la classification GICS provenant de Bloomberg, et le montant que Co-operators a investi dans la société en question (selon l'option 3c de <u>la méthodologie du PCAF</u> pour le calcul des émissions financées des actions et des obligations cotées en bourse).
- 6. Qualité des données : La méthodologie du PCAF inclut une mesure de la qualité des données, que nous avons calculée et publiée. L'application des résultats est décrite dans le tableau ci-dessous. Le calcul de la note d'un portefeuille correspond à la moyenne pondérée de la valeur marchande des placements du portefeuille dans chaque niveau de note de qualité des données.

Note de qualité des données du PCAF

Note	Lorsqu'une note est utilisée
1 (meilleure note)	L'entreprise a déclaré des émissions qui ont été vérifiées de manière indépendante et la
	valeur de l'entreprise incluant les liquidités est connue.
2	L'entreprise a déclaré des émissions qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante
	et la valeur de l'entreprise incluant les liquidités est connue.
3	Les émissions de l'entreprise sont estimées à l'aide de mesures physiques ou de mesures
	économiques propres à l'entreprise et la valeur de l'entreprise incluant les liquidités est
	connue.
4	Les émissions de l'entreprise sont estimées à l'aide de mesures économiques propres à
	l'industrie et la valeur de l'entreprise incluant les liquidités est connue.
5 (pire note)	Les émissions de l'entreprise sont estimées à l'aide de mesures économiques propres à
	l'industrie ou la valeur de l'entreprise incluant les liquidités est inconnue.